

## **A l'initiative d'une large intersyndicale de l'ESR... Opération interpellez vos parlementaires :**

### ***Pour obtenir une augmentation significative du budget 2016 de l'Enseignement Supérieur et la Recherche !***

Les financements publics et les emplois permanents sont les enjeux majeurs pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR). Depuis 10 ans, l'effort budgétaire pour l'enseignement supérieur et la recherche de la France s'est profondément dégradé au regard de celui de la plupart des autres pays développés.

Le 19 octobre 2015 le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER), qui représente l'ensemble des acteurs de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) et des Grands intérêts Nationaux, a voté un texte à l'unanimité pour demander l'augmentation du budget de l'ESR (voir texte ci-dessous).

**Vous pouvez vous associer à cette action en faisant parvenir à votre député(e) et votre sénatrice ou sénateur le texte voté par le CNESER.**

Pour retrouver les coordonnées et le mail de votre député(e) cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.assemblee-nationale.fr/qui/>

Et celui de votre sénatrice ou sénateur sur le lien ci-dessous :

<http://www.senat.fr/somelus.html>

**C'est URGENT : le 27 octobre l'Assemblée Nationale votera le budget de l'ESR pour 2016 (au Sénat c'est mi-novembre).**

### ***Le CNESER demande une augmentation significative du budget de l'ESR, secteur crucial pour l'avenir du pays et celui de la jeunesse.***

*Les besoins sont substantiels :*

- *Augmentation de 45000 étudiants inscrits lors de cette rentrée universitaire ;*
- *Précarité massive dans les laboratoires et services (plus de 70 000 précaires) ;*
- *Baisse continue des recrutements et des postes de titulaires,*
- *Sous-financement des laboratoires publics et des formations ;*

*Il manque 30 000 enseignants chercheurs pour faire face au sous-encadrement. Le ministre lui-même évalue à plus de 10 milliards d'euros le coût de réhabilitation du patrimoine immobilier. Le rapport de la STRANES\* prévoit l'accueil de 500 000 étudiants*

*supplémentaires dans les 10 ans à venir pour répondre à l'objectif affiché de 60% d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme du supérieur.*

*Dans les organismes de recherche, il y a un écart de 5400 postes entre les plafonds d'emplois présentés dans le projet de loi de finances 2016 et la réalité constatée. Tous les ans, l'insuffisance de la dotation publique limite l'enveloppe consacrée à la masse salariale et ne permet donc pas de remplacer tous les départs. Les précaires représentent une part notable des effectifs de la majorité des laboratoires, des formations et des services administratifs. Les moyens de fonctionnement sont en baisse constante et ne permettent plus de payer les charges courantes. Les équipements (scientifiques, informatiques) deviennent progressivement obsolètes et sont de toute façon en nombre insuffisant. Les bibliothèques ne répondent pas aux besoins des personnels et des étudiants. Les conditions de travail se dégradent de plus en plus se conjuguant avec une érosion du pouvoir d'achat. De surcroît, les budgets des CPER (Contrat de Plan Etat Région) ont baissé de 48%. Le budget consacré à la vie étudiante n'est pas à la hauteur des besoins.*

*Dans ce contexte de sous-financement, la restructuration de l'ESR ne peut pas être une réponse à la pénurie et à ses effets. Face à de nouveaux prélèvements sur les établissements, aux fermetures de formations et aux réductions d'équipes de recherche, l'augmentation des financements mieux repartis en fonction des besoins, est indispensable pour ne pas accroître encore les inégalités entre établissements.*

*C'est en milliards que se chiffrent les financements nécessaires pour faire face aux besoins et pour que les cibles de 3% du PIB consacrés à l'ESR, dont 1% pour la recherche publique et de 2% du PIB consacrés à l'enseignement supérieur, ne soient pas des vœux pieux. Le ministère doit cesser d'ignorer l'avis des personnels et des étudiants. Des mesures immédiates sont indispensables. Elles devront être inscrites au budget 2016.*

***Motion votée à l'unanimité par le CNESER le 19 octobre 2015.***